

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**Boîte de 1 flacon de 100 ml****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Quentan 2,73 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVESPar ml :

2,73 mg de bromhexine (= 3 mg de chlorhydrate de bromhexine)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins, porcins, chiens et chats.

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie i.m..

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Bovins :

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.
Ne pas utiliser chez les animaux gestants futurs producteurs de lait destiné à la consommation humaine au cours des 2 mois précédent la date prévue de parturition.Porcins :

Viande et abats : Zéro jour.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, utiliser dans les 28 jours.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver entre 8 °C et 25 °C.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS – abcd

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/3603262 8/1992

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES**Étiquette du flacon 100 ml****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Quentan 2,73 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

bromhexine : 2,73 mg/ml

3. ESPÈCES CIBLES

Bovins, porcins, chiens, chats

4. VOIES D'ADMINISTRATION

Voie i.m.

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : bovins et porcins : Zéro jour.

Lait : bovins : ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les animaux gestants futurs producteurs de lait destiné à la consommation humaine au cours des 2 mois précédent la date prévue de parturition.

6. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, utiliser dans les 28 jours, avant le :

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver entre 8 °C et 25 °C.

8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS – abcd

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Quentan 2,73 mg/mL solution injectable

2. Composition

Un ml contient :

Substance active :

Bromhexine 2,73 mg
(sous forme de chlorhydrate)
(équivalent à 3 mg de chlorhydrate de bromhexine)

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) 0,70 mg
Parahydroxybenzoate de propyle 0,30 mg

Solution limpide, incolore, pratiquement exempte de particules.

3. Espèces cibles

Bovins, porcins, chiens et chats.

4. Indications d'utilisation

Traitemennt mucolytique des états d'encombrement des voies respiratoires.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant un œdème du poumon.

En cas de bronchite vermineuse grave, le médicament n'est à utiliser que 3 jours après la mise en place du traitement antihelminthique.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Aucune.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

En cas d'infection primaire et /ou secondaire, l'association avec des antibiotiques doit être envisagée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Gestation et lactation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire.

Surdosage :

Non connu.

Incompatibilités majeures :

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Bovins, porcins, chiens, chats :

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification. Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) - Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramusculaire.

0,14 à 0,27 mg de bromhexine par kg de poids vif, soit 0,5 ml à 1 ml de solution pour 10 kg de poids vif pendant 5 jours, correspondant à :

Bovins :

- Adultes : 25 à 30 ml
- Veaux : 8 à 15 ml

Porcins :

- Adultes : 10 à 15 ml
- Jeunes : 2 à 3 ml.

Chiens : 0,5 à 3 ml.

Chats : 0,3 à 0,5 ml.

Conduite du traitement :

Le traitement doit durer au moins 5 jours. Il peut débuter par une administration parentérale et être poursuivi (sauf chez le bovin adulte) avec une présentation destinée à la voie orale.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

La bromhexine est un mucorégulateur. En activant la sécrétion des glandes séromuqueuses, la bromhexine tend à rétablir l'état de viscosité et d'élasticité des sécrétions bronchiques au niveau de l'arbre trachéo-bronchique.

De plus, son action expectorante favorise la mobilisation du mucus et assure un drainage bronchique efficace, améliorant ainsi le fonctionnement et le potentiel de défense du poumon.

Ces deux actions simultanées entraînent un jetage abondant et facilitent une toux productive.

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire. Ainsi dans les études, l'administration concomitante de la bromhexine avec un antibiotique a permis d'obtenir :

- une augmentation de 44 % des concentrations d'oxytétracycline dans le parenchyme pulmonaire du veau trois heures après la dernière administration quotidienne d'un traitement de 5 jours consécutifs ;
- une augmentation d'au moins 40 % des concentrations d'oxytétracycline dans le mucus bronchique du porc et du veau sur la période de traitement ;
- une augmentation de 70 % des concentrations de spiramycine dans les sécrétions nasales de la génisse 24 heures après la dernière administration quotidienne d'un traitement de deux jours consécutifs.

10. Temps d'attente

Bovins :

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les animaux gestants futurs producteurs de lait destiné à la consommation humaine au cours des 2 mois précédent la date prévue de parturition.

Porcins :

Viande et abats : Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas conserver en-dessous de 8°C.

Après ouverture, à conserver à une température ne dépassant pas 25° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

FR/V/3603262 8/1992

Boîte de 1 flacon de 100 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

08/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
29 avenue Tony Garnier
69007 Lyon
France
Tél : 04 72 72 30 00

Fabricant responsable de la libération des lots:

Labiana Life Sciences
Calle Venus, 26
Can parellada industrial
08228 Les Fronts de Terrassa
Barcelone
Espagne

17. Autres informations

QUENTAN® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence.